

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SUBROGATION

D'UN LOCAL COMMERCIAL DE 78,32 m²
Sis à GAILLARD (74240), 2 rue Marcel Dégerine

MISE A PRIX 35.000 €

Fixée au **VENDREDI 19 MARS 2021 à 15 HEURES**
À l'audience du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire
de THONON-LES-BAINS, siégeant au Palais de Justice de ladite ville
sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200)

DÉSIGNATION - LOT UNIQUE :

Sur la Commune de GAILLARD (74240),

Dans un ensemble immobilier dénommé "LE BEAU SOLEIL", édifié sur
une parcelle de terre sise 2 rue Marcel Dégerine, cadastrée Section A n° 4533,
pour une contenance de 7 a 59 ca :

– Le lot n° 83 : Au rez-de-chaussée au sud-ouest, un local commercial à
usage de magasin, brut de plâtre sans agencement, et les 58/1.762èmes de
la propriété du sol et des parties communes générales,

– Le lot n° 84 : Au rez-de-chaussée à l'Est du précédent, un local com-
mercial à usage de magasin, brut de plâtre sans agencement, et les
59/1.762èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,

Etant précisé que sur place, les deux lots sont regroupés en un seul local
commercial ouvert de 78,32 m², situé à l'angle du bâtiment, comprenant : une
grande pièce principale, un couloir, une cuisine et des WC avec un lave mains.

Aux termes du Procès-verbal de description établi le 25 septembre 2018,
le bien est libre d'occupation.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête du SYN-
DICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER «LE BEAU
SOLEIL», dont le siège est 98, Rue de Genève et 2 rue Marcel Dégerine à
GAILLARD (74240), représenté par son syndic en exercice, la Société L'Immo-
bilier du Bassin Genevois (IBG), Société par Actions Simplifiée au capital
de 8 000 €, inscrite au RCS de THONON-LES-BAINS sous le n° 539 253
625, dont le siège social est 13, rue du Bois de la Rose à VILLE-LA-GRAND
(74100), représentée par son Président en exercice, domicilié en cette qualité
audit siège, subrogé dans les droits de la CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE
LYON MOULIN A VENT, Société Coopérative de Crédit à Capital Variable et
à responsabilité statutairement limitée immatriculée au RCS de LYON sous le
n° 401 941 067, ayant son siège 238 route de Vienne 69008 LYON, créancier
poursuivant, selon Jugement du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire
de THONON- LES-BAINS en date du 19 juin 2020,

Ayant pour avocat constitué la SELARL CABINET MEROTTO, inscrite au
Barreau de THONON-LES-BAINS, prise en la personne de Maître Damien
MEROTTO, demeurant Immeuble Le Galien A, 28 Avenue de Genève à SAINT
JULIEN EN GENEVOIS (74160).

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges,
clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé le
19 décembre 2018 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de
THONON-LES-BAINS (RG n° 18/00140).

Ledit Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe ou au
Cabinet de l'avocat du créancier subrogé dans les droits du poursuivant.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit
au Barreau de THONON-LES-BAINS.

Toute personne désirant enchérir devra consigner entre les mains de son
Avocat la somme de 3.500 € par chèque de banque libellé à l'ordre du Compte
Séquestre ou par le biais d'une caution bancaire irrévocable.

Cette somme sera restituée à la personne qui ne serait pas déclarée adju-
dicataire.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET DUCLOS & TISSOT,
Huissiers de Justice à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), le vendredi 5
mars 2021 de 14 h 00 à 15 h 00.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL CABINET MEROTTO,
Avocat au Barreau de THONON-LES-BAINS, demeurant Immeuble Le Galien
A, 28 avenue de Genève à SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), Tél.
04.56.19.02.30 - mail : merotto@avocats-associées.eu - www.avocat-merotto-
damien.fr/ventes-judiciaires

ECO 74 981 12/02/21